



Revue Territoires

Cycle de rencontre – formation 2008-2009

**Mobiliser et prendre en compte les savoirs citoyens en urbanisme**

*Les démarches participatives en Ile-de-France et en Europe*

Programme de la séance n°4

## **Zones d'aménagement concerté (ZAC) et éco-quartiers**

**Mardi 10 février 2009 – 18h à 22h**

À l'Adels – 1 rue Sainte-Lucie – 75 015 PARIS – Métro Charles Michel ou Félix Faure

Proposé par l'Adels dans le cadre du programme de recherche PICRI (Partenariat Institutions - Citoyens pour la Recherche et pour l'Innovation) soutenu par la région Ile-de-France. À destination d'élus, de militants associatifs et de professionnels des associations et des collectivités territoriales en Ile-de-France.

### **Problématique générale**

Les choix de conduire les évolutions de la ville par l'urbanisme opérationnel (ZAC ou éco-quartiers) sont politiques. On y fait appel à une nécessaire visée prospective : les habitants d'un quartier ou d'une ville ont-ils une compréhension des enjeux urbains à 30 ans ?

- Dans quelle mesure intègrent-ils les contraintes liées au développement durable (épuisement des ressources, diminution nécessaire de la consommation d'énergie, conception de l'espace et des services, mobilité, etc...) dans ces projets de ZAC et d'éco-quartier ?
- Quels sont les outils opérationnels pour les concertations en matière d'urbanisme : l'atelier public de concertation ? Quelles consignes d'animation, quels objectifs et quels moyens pour ces instances de mise en débat ? Quelles sont les modalités de prise de décision ?
- Comment se sont posées les questions de légitimité des propositions et de rapport avec des formes d'organisation plus structurées (associations), ascendantes, de la société ? De la contestation à la proposition, discussion de la posture des acteurs.

### **Programme et interventions**

17h30 : Accueil.

**18h : Début du séminaire.**

Retours sur le séjour d'études à Berlin.

## **18h30 : Interventions et débat sur la concertation de la ZAC Paris Rive Gauche**

---

### ➤ **18h30 : Intervention de Yann Renaud**

Yann Renaud est chargé de mission concertation au bureau des associations du comité permanent de concertation de Paris Rive Gauche. Il est salarié de la Semapa, la société d'aménagement du secteur, mis à la disposition des associations dans le cadre de la concertation. Sociologue, il a également mené des recherches sur les associations à Paris.

Il présentera les enjeux de la ZAC Paris Rive Gauche, opération commencée en 1991 afin d'urbaniser les 130 hectares de terrains du faisceau des voies ferrées de la gare d'Austerlitz en aménageant un quartier mixte, et du comité permanent de concertation, instance mise en place en 1997 suite à une longue bataille menée par des associations locales.

Yann Renaud présentera également son rôle en tant que chargé de mission au bureau des associations du comité permanent de concertation, et montrera en quoi cette position, qui peut s'avérer complexe, facilite la formulation de savoirs citoyens. Il montrera comment, de son point de vue, la concertation a pu influencer et modifier le projet urbain.

### ➤ **19h : Interventions de Fabrice Piault, Françoise Samain et André Mesas**

Suite à l'exposé introductif de Yann Renaud, trois acteurs citoyens de la concertation interviendront sur les savoirs qu'ils mobilisent au sein de ce dispositif participatif : les deux associations les plus actives dans le comité permanent de concertation depuis ses origines, Tam-Tam et Ada 13, et un des trois conseils de quartier impliqués dans la concertation.

Fabrice Piault est président de l'association Tam-Tam (Tolbiac-Austerlitz-Masséna) qui s'est constituée en 1990 pour s'opposer au plan d'aménagement du secteur Seine Rive Gauche. Pratiquant le recours en contentieux, parmi d'autres moyens de mobilisation, elle a obtenu avec d'autres associations la mise en place d'un « comité permanent de concertation ».

Françoise Samain est présidente de l'association pour le développement et l'aménagement du 13<sup>e</sup> arrondissement (Ada 13), qui s'est constituée en 1964 contre le projet de rénovation du quartier « Italie ». Aujourd'hui l'une des plus anciennes associations à vocation urbaine de la capitale, elle s'investit dans le cadre de la concertation sur la ZAC Paris Rive Gauche.

André Mesas, président du conseil de quartier Masséna, représente son conseil de quartier au sein du comité permanent de concertation. Créés en 2001, trois des conseils de quartier du 13<sup>e</sup> arrondissement, dont une partie de leur territoire se trouve sur la ZAC Paris Rive Gauche, sont intégrés au comité permanent de concertation à partir de 2003.

Ces trois acteurs articuleront leur intervention autour des questions suivantes :

- Quelle est la spécificité de l'expertise de votre association / conseil de quartier ? Sur quoi porte-elle ? A quels moments la mobilisez-vous ?
- Comment avez-vous construit votre expertise ? Par quelle méthode de travail ? Avez-vous mobilisé des savoirs spécifiques, par exemple avec des contributions d'experts ? Comment êtes-vous entré en dialogue avec le quartier et les habitants ? Quel est le jeu démocratique au sein de votre association / conseil de quartier ? Comment avez-vous travaillé avec les adhérents (pour les associations) ? Comment faites-vous le lien entre le conseil de quartier et la concertation (pour le conseil de quartier) ?
- Quelles relations entretenez-vous avec les autres acteurs de la concertation (élus, professionnels, associations, conseils de quartier, habitants) ? Ces relations sont-elles consensuelles ou conflictuelles ? Avez-vous été amenés à jouer de rapports de force ? Comment avez-vous perçu l'entrée des conseils de quartier dans la concertation (pour

les associations) ? En quoi votre apport sur le projet est-il différent de celui des associations ? (pour le conseil de quartier)

- Quelle a été votre influence sur le projet de la ZAC ? Sur quels éléments du projet avez-vous fait des propositions ? Qu'est ce que vous avez obtenu par la concertation, et par d'autres moyens de mobilisation ? Quelles sont, de votre point de vue, les principaux acquis et limites de ce dispositif participatif ?

➤ **20h : Débat avec le groupe**

*20h45 : pause/collation.*

**21h : Interventions et débat sur les éco-quartiers**

---

➤ **21h : Intervention d'Anne d'Orazio et de Laure Heland**

Anne d'Orazio est architecte-urbaniste, maître-assistant associée à l'Ecole nationale d'architecture de Paris la Villette et coresponsable du pôle Architecture, Environnement et Développement Durable. Elle mène des recherches sur les processus de coopération entre acteurs dans les projets urbains (Programme PICRI « Renouveler les pratiques de conception du projet urbain »), ainsi que sur la place des citoyens dans la coproduction de leur cadre de vie dans les échelles de proximité alliant l'habitat à l'urbain.

Laure Heland est urbaniste, maître-assistant associée à l'Ecole nationale d'architecture de Paris la Villette, coresponsable du pôle Architecture, Environnement et Développement Durable, et chercheur dans l'équipe COST du centre de recherche « Ville Société Territoires » (UMR CITERES 6173) à l'université de Tours. Elle vient de soutenir une thèse sur « Le quartier comme lieu d'émergence, d'expérimentation et d'appropriation du développement durable », à partir de l'analyse des processus d'aménagement de deux quartiers européens : le quartier Vauban (Allemagne) et le quartier Hyldespaeldet (Danemark). Elle mène des recherches sur l'intégration des questions environnementales et sociales dans les processus d'aménagement de quartiers urbains dit « durables » en Europe.

Elles interviendront sur le thème : « **Eco-quartier** », un renouveau pour la participation ?

Le déploiement des procédures opérationnelles d'aménagement autour du terme d'éco-quartier nécessite de mettre en débat le caractère « innovant » de cette appellation et de s'interroger sur les modalités de mise en œuvre du cadre de la participation dans ces aménagements.

Afin de construire la réflexion, Anne d'Orazio et Laure Héland proposeront, autour de deux exemples, un questionnement sur la place des habitants dans ces processus d'aménagement, ainsi qu'une réflexion sur les cadres et conditions d'une co-élaboration du projet.

Les deux exemples, l'opération Vauban à Freiburg et la ZAC de Rungis à Paris, sont choisis du fait de leur forte médiatisation et pour des processus participatifs différents.

Ils permettront de comprendre le rôle des différents acteurs du projet, d'analyser les cadres de la mobilisation habitante et de réfléchir au caractère réellement innovant de ces références.

➤ **21h30 : Débat avec le groupe**

**22h : Fin du séminaire**